

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
Du jeudi 28 septembre 2023 à 20h00

Présents : Mme LOUIS Catherine, Maire, M. MANSOURI Jean, M. MOREAU Régis, M. DERVAUX Bruno, M. FRANCOIS Laurent, Mme DE SANTA Tiffany, Mme PREVOT Stéphanie, M. MANGEL Alain, Mme RIEFENSTAHL Mireille, Mme AUBRY Virginie, M. LACROIX Rémi, Mme L'HUILLIER Fanny

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAISON Annette à M. MANSOURI Jean, Mme GRANDEMANGE Vanessa à Mme LOUIS Catherine, Mme THIERRY Sandra à Mme DE SANTA Tiffany, M. CLAUDEL Antoine à M. DERVAUX Bruno, Mme SIMON Marie-Odile à M. MOREAU Régis, Mme ROUSSEY Elise à Mme RIEFENSTAHL Mireille

Excusé(s) : M. MILLOTTE Jérôme

1. Ouverture de séance

Madame le Maire ouvre la séance, le procès-verbal du 22 juin 2023 et l'ordre du jour du 28 septembre sont adoptés à l'unanimité

2. Décisions prises dans le cadre des délégations consenties au maire par le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal à l'unanimité prend acte des délégations consenties au Maire dans le cadre des demandes de droit de préemption urbain.

3. Demande de subvention pour l'orgue

Le Conseil Municipal à l'unanimité sollicite une demande de subvention pour la restauration de l'orgue. Les travaux s'élèvent à 169 815 HT €, des aides de 60% à la DRAC et de 15 % au Conseil Départemental sont demandées.

4. Rapport d'activités 2022 du SDEV

Le Conseil Municipal à l'unanimité prend acte du rapport d'activités 2022 du SDEV (document envoyé par mail).

5. Décision modificative n°2 au budget

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de la modificative n°2 suivante :

Chapitre 012 : dépenses 70 000 € recettes compte 6419 : 70 000€

Dépense compte 276351 : +100 000€ et recette chapitre 024 : +100 000 €

Dépenses compte 2313 : 200 000 euros

Recettes :

Compte 1348 : Subvention DRAC : 99 489 euros

Compte 1323 : Subvention Département : 24 872.25 €

Compte 10222 : FCTVA : 29 846.70 €

Opération 140 Centre Bourg : 44 770.05€

6. Recensement 2024

Le Conseil Municipal à l'unanimité adopte les modalités d'organisation du prochain

7. Contribution au SDANC

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la contribution 2023 au SDANC qui s'élève à 155 euros suite à la prise l'année passée de deux nouvelles compétences : entretien pour un montant de 25 euros, réhabilitation pour un montant de 40 euros et les 90 euros annuels pour les compétences obligatoires.

8. Convention de servitude

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la convention de servitude pour l'implantation de nouveaux poteaux aux Granges de Franould.

9. Transfert de bien : compétence PLU

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de la reprise de l'actif du PLU par la CCPVM. Au Conseil Communautaire dernier a été votée la prescription du PLUI avec les volets H (habitat) et volet M (mobilité) et RPLI (règlement des publicités locales intercommunales)

10. Modification tarif Espace Culturel

Le Conseil Municipal à l'unanimité crée un tarif de location pour les associations extérieures à Dommartin les Remiremont et qui souhaitent un créneau annuel pour des activités régulières, il est proposé un forfait annuel de 800 € pour deux heures d'occupation et un forfait annuel de 1000 euros pour trois heures d'occupation.

11. Création d'un poste d'agent polyvalent des services techniques.

Le Conseil Municipal à l'unanimité crée un poste d'adjoint technique.

12. Motion pour la création d'une déviation de Chatenois

Le Conseil Municipal à l'unanimité soutient la motion de la commission transports de l'Association du Massif Vosgien sollicitant la déviation de Châtenois pour réussir la mise en place d'un schéma de circulation des poids lourds à l'échelle du massif des Vosges.

Informations diverses

Affaires scolaires : La rentrée s'est bien passée. Le nouveau jeu de l'école maternelle est quasi terminé il ne reste plus que le sol la commission de sécurité est passée.

Conseil municipal des enfants :

29/09 : réunion du CME

14/10 : Election pour le prochain conseil municipal des enfants, il faut au minimum 3 nouveaux candidats de CM1

Forêt

Il y a une baisse des cours du bois.

Monsieur Dervaux souligne le bon travail du garde ONF actuel.

Travaux

- Les travaux de la Bruche ont commencé mi-septembre

- Captage des sources la première tranche est finie la seconde commencera en 2024 en fonction de la météo.
- Centre Bourg : fin de la première tranche, le marché est lancé pour la seconde.
- Les Blés d'Or : une expertise est en cours pour la détérioration des façades
- Enherbage : les travaux d'enherbage du cimetière commence le 4 octobre.
- Voirie 2024 : le bureau d'études va fournir un devis notamment pour la rue des Granges de Franould.
- Sécurité : suite à des nombreuses plaintes des riverains, un courrier a été envoyé au Département afin de trouver des solutions pour réduire la vitesse des rues de Franould, rue de Pont et de la Poirie.

La décision de fermeture de la médiathèque à compter du 31 décembre 2023 a été prise lors du dernier Conseil Communautaire de la CCPVM.

Fixation du prochain Conseil Municipal : 14 décembre 2023.

A Dommartin-lès-Remiremont
Stéphanie PREVOT